

Monsieur le préfet.

Les soussignés vous prient d'agréer
les sentiments de la plus respectueuse
reconnaissance. Ils sauront garder le
souvenir de tout ce que vous avez fait
pour ~~elle~~ la classe ouvrière.

Ils ont apprécié de votre noble
et paternelle condescendance, ils comprennent
combien fut grande la modestie du
premier magistrat du département
qui pour être utile à ses concitoyens,
a bien voulu descendre de la hauteur de
ses attributions, pour concourir à ce
acte d'union qui nous assure des
garanties que nous n'avions jamais
eues.

Comme il reste encore une question à
débatte, celle que vous avez citée la dernière
dans l'annonce que vous fîtes à l'ouverture
de la séance (Réforme d'abus, montages & métiers)
nous vous prions de nous aider de vos
conseils pour la formation de la commis-
sion, devant laquelle vous nous avez

le Vaucl

du 25 octobre



renvoyé. A cet ~~effet~~ égard votre mode
d'élection, le jour, lieu et heure seront
les nôtres. Dans cette attente c'est avec
la plus parfaite considération que
nous avons l'honneur d'être.

Monsieur le préfet,

Lyon le 28. 8^e. 1831. Vos très humbles et
obéissants serviteurs

Charnier

Chargé de la répression des abus